L'INITIATIVE

1. Créer un comité

2. Donner un titre à l'initiative et un texte explicatif

3. Déposer l'initiative à la Chancellerie (Conseil Fédéral et Parlement)

Photo Wikipédia

4. Le comité fait un modèle de liste pour la récolte de signatures

Canton :		N° postal :	Commune politique :		
N°	Nom/Prénoms (Écrire de sa propre main et si possible en majuscules!)	Date de naissance exacte (Jour/mois/année)	Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser blanc)
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

5. Récolte de signatures : 100 000 en 18 mois

6. Contrôle de la validité des signatures par la chancellerie

7. Le Conseil fédéral et le Parlement donnent leur avis (ça prend beaucoup de temps) et le Conseil Fédéral fixe l'objet du vote

8. Envoi du matériel de vote

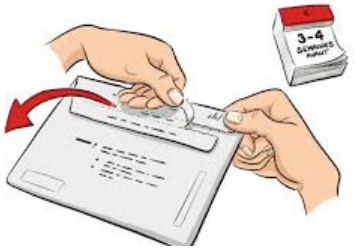

9. Votation populaire

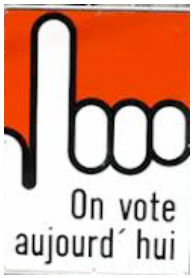

10. Entrée en vigueur de l'initiative acceptée

11. Mise en oeuvre de l'initiative